GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

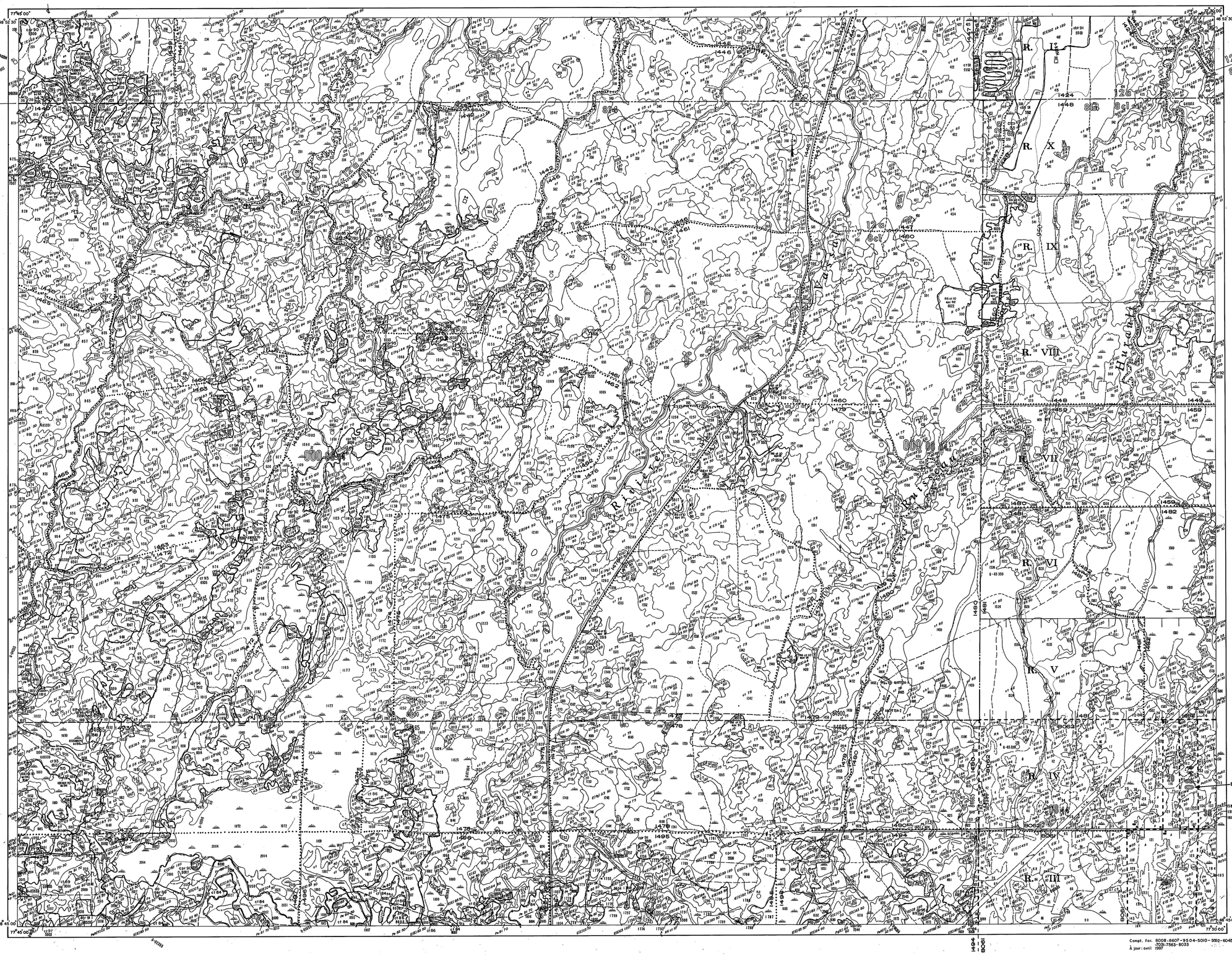

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé au 0 plot)
Plantation en bandes
Plantation en clairières
Plantation de boutures
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les lisières boisées (abattis libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

BÉRÉNEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin gris (cèdre)
— à mélèze
— à thuya (cèdre)
— (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée)

— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation de pin sylvestre)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)

— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)

— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec peuplier
— avec pin blanc
— avec pruche
— (plantation)

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)

— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pin rouge
— avec pruche
— (plantation)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)

— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— (plantation)

Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)

— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)

— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze kurnan)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge

Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux

Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux

Peuplier avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux

Épinette noire avec sapin
Épinette rouge avec résineux
— — — à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)

Bouleau à bouleau blanc
Bouleau à bouleau jaune

Peuplier gris
Épinette rouge
Épinette
— à bouleau blanc
— à bouleau jaune
— à peuplier
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'feuillus à aucune
— à bouleau jaune
— à peuplier
— à peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle (sur épidémie légère)
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Autres
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	THÈME DE CLASSES
10 (ans)	0-30 ans
30	31-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
90-50	50-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune indéterminé: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi: Cet 30 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ainsi: 0 à 30 ans
Vieux indéterminé: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi: plus de 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ainsi: plus de 90 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	ovoïdal
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 80 %	F
Extrême	81 % et plus	E

Superficie minimale de pente: > 2 ha
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 50%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 C3 60 M G
— G: défoliation
— 60: classe de pente
— C3: classe d'âge
— C3: classe de hauteur
— 60: classe de densité
— M: sous groupe d'essences
— S: groupement d'essences

P C5 c 68 D7 I
— I: classe de perte
— D7: classe de densité
— 68: classe de hauteur
— c: classe de pente
— C5: classe d'âge
— P: groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE: [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1965
Carte forestière: Année de publication: 1984-85
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 40312
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 814
Municipalité: 84 900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1494*
Région écologique: 12a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 850 ABITIBI

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 15/4/94
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-1	32-F-4	32-F-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-16	32-C-13	32-C-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-9	32-C-12	32-C-11	

32 C/13 S.E.

Compt. for. 8008-8607-9504-5010-3152-6045-6515
À jour: avril 1991 7031-7563-8033

2